

COMMUNIQUÉ de PRESSE



POSE DE 1ÈRE PIERRE « LE CLOS TEILLÈRE » RÉSIDENCE SENIORS ET LOGEMENTS à LUCENAY

LUNDI 26 MARS 2018 À 11 HEURES

Ce lundi 26 mars 2018 à 11 heures, a été posée la première pierre de la Résidence Seniors et des logements du nouveau quartier « LE CLOS TEILLÈRE » à LUCENAY.

Outre les 22 T2, ce véritable lieu de vie propose un espace d'accueil, une cuisine, une salle à manger qui peut se transformer en salle polyvalente et une salle multimédia et bibliothèque.

Le Clos Teillère

Le Clos Teillère sera le nouveau quartier de Lucenay. Il s'agit d'un programme mixte conçu par l'Agence d'architecture Face A, qui prendra place en plein coeur du village de Lucenay.

Ce programme comprend une petite Résidence Seniors de 22 logements et un ensemble de 3 petits collectifs abritant 16 logements. L'ensemble est conçu pour accueillir une population variée, de personnes âgées, familles et primo-accédant. Le partenariat financier avec l'État, la Carsat et Agir Arrco a permis la construction de ces deux projets.

La Résidence Seniors

Cette petite résidence comprend la réhabilitation d'une ancienne grange. Le bâtiment ancien et massif, avec ses façades en pierres et ses percements réguliers, est conservé et réhabilité.

Deux ailes contemporaines sont ajoutées formant une construction en U. Une salle à manger, avec sa vaste terrasse plein sud, occupe l'espace central invitant chaque résident en son sein.

Les logements

Les 16 logements sont répartis en trois bâtiments implantés parallèlement à la route et aux courbes de terrain. Un premier collectif de 6 logements est construit en lieu et place d'une maison ancienne destinée à la démolition, car trop vétuste.

Ce nouveau bâtiment s'inscrit dans la continuité de la maison mitoyenne, reprenant ses proportions (haute et largeur). En contre bas, deux autres constructions, implantées parallèlement viennent accueillir 6 à 4 logements en R+1.

4 logements individuels et 6 logements collectifs seront proposés en PSLA. Les 6 autres logements collectifs seront en location. L'ensemble propose des parkings et des garages fermés répartis sur l'ensemble de la parcelle.





Une architecture respectueuse du site et de son environnement

Même si leur fonction n'est plus la même, il s'agit ici de conserver un langage architectural cohérent à cette bâtisse de la fin du XIX^e siècle, début XX^e, et à l'ensemble du projet.

Les façades en pierres blanches, typiques du village de Lucenay sont restaurées et agrémentées de larges ouvertures contribuant au bien-être des résidents et respectant l'identité du village.

Les nouvelles constructions présentent une architecture sobre et dépouillée, avec de grandes ouvertures et de larges balcons orientés à l'Est, vers la plaine de la Saône et de l'Azergues.

Les espaces extérieurs sont accessibles à tous les résidents, malgré la forte déclivité du terrain, facilitant la liaison avec le centre bourg et donnant accès aux chemins de randonnées à proximité.

Qu'est ce que le PSLA ?

Le PSLA se compose de 2 phases :

La première : la phase de location

Cette phase d'une durée minimale de 2 mois et maximale de 5 ans vous permet de tester vos capacités de remboursement de prêt. Pendant cette période vous payez une redevance composée d'une part locative (loyer) et d'une part acquisitive (déduite du prix de vente lors du transfert de propriété).

La seconde : la phase d'accession

Vous devenez propriétaire de votre résidence principale à compter du 2^eme mois échu de location accession. Votre redevance se transforme en mensualités de remboursement de crédit.

Informations clés

Phase 1 : Résidence Seniors

Début des travaux : décembre 2017
Fin prévisionnelle des travaux : été 2019
Surface : 1 106,78 m²
Typologie : 22 logements T2
Coût des travaux : 4 675 154,23 euros

Phase 2 : logements

Début des travaux : novembre 2018
Fin prévisionnelle des travaux : printemps 2020
Surface :

logements PSLA : 704,69 m²
logements locatifs : 344,53 m²

Typologie :

logements PSLA : 6 collectifs
et 4 pavillons + 10 garages
logements locatifs : 3 T2 et 3 T3

Coût des travaux :

logements PSLA : 4 675 154,23 euros
logements locatifs : 1 213 195,66 euros

Architecte : FACE A - 69005 Lyon

A propos de la SEMCODA

Depuis plus de 50 ans la SEMCODA, l'un des tous premiers intervenants sur le marché de l'immobilier en Auvergne Rhône-Alpes et Bourgogne Franche-Comté, construit, gère et aménage des logements de qualité, locatifs et en accession à la propriété (sous la marque Apricot-immobilier) avec plus de 2 000 logements réalisés chaque année.

Apricot Immobilier est la marque de promotion immobilière de la SEMCODA proposant 800 logements destinés à la vente. Notre expérience reconnue dans les métiers de l'immobilier vous offre toutes les garanties de fiabilité et de pérennité pour l'acquisition d'un logement à titre d'habitation principale ou dans le cadre d'un investissement.

Dotée d'un capital de plus de 44 millions d'euros, la SEMCODA est la 1^{ère} SEM d'Auvergne Rhône-Alpes et la 3^{ème} SEM de France. Elle a su acquérir une dimension régionale en s'implantant dans 8 départements : Ain, Rhône, Saône et Loire, Isère, Savoie, Haute Savoie, Jura et Haute-Loire. Plus de 700 collaborateurs sont à l'écoute et répondent aux besoins des clients locataires, des élus, des décideurs locaux...

Parmi le panel d'intervention de la SEMCODA, à la demande de nombreuses communes, nous réalisons des crèches, des maisons pluridisciplinaires de santé, des résidences étudiants, des résidences seniors, des gendarmeries, etc.

Images non contractuelles - Architecte : FACE A

COMMUNIQUÉ de PRESSE
26 mars 2018 / P2



CONTACT : SEMCODA - 50, Rue du Pavillon -
CS91007 - 01009 Bourg-en-Bresse
Service communication : 04 74 22 40 66
Service Apricot Immobilier : 04 81 51 01 80
communication@semcoda.com